

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE DE CONSTANTINE 3, SALAH BOUBNIDER.



INSTITUT DE GESTION DES TECHNIQUES URBAINES (IGTU)

Organise

La 1^{ère} Rencontre Internationale

Sur

« L'ATTRACTIVITE ET LA COMPETITIVITE DES TERRITOIRES »

« RIACT 2020 »

13 et 14 Avril 2020

IGTU, UC3

1^{er} Appel à communication

Argumentaire

Le consensus est largement partagé autour de la complexité de la notion d'attractivité puisqu'elle est multidimensionnelle. Cette notion est devenue ces dernières décennies un sujet d'intérêt pour tous les acteurs s'intéressant, à l'échelle locale ou mondiale, aux territoires, à l'économie et au social (Angallina, 2007). Appliquée aux territoires, l'attractivité relève de leurs capacités à attirer et à retenir diverses activités économiques et facteurs de productions mobiles (Hatem, 2004) et d'innovation : investisseurs, producteurs, détenteurs de savoir-faire, chercheurs, événements scientifiques et professionnels, acteurs et événements sportifs, capitaux, main d'œuvre qualifiée voire la plus créative, etc.

La notion d'attractivité territoriale qui doit fondamentalement convaincre de la capacité à réaliser des profits, se trouve à « l'intersection » de la notion de compétitivité et celle de marketing territorial (Thiard, 2007). Pour être attractif, le territoire doit avoir une organisation compétitive, les deux termes étant pratiquement

indissociables et c'est bien dans le cadre de la mondialisation que ce rattachement est né. En effet, la libéralisation des échanges (de toute nature) fait actuellement de l'attractivité la condition d'une certaine compétitivité des territoires qui influe largement sur les politiques de développement. Un territoire compétitif doit générer et attirer de la valeur en termes d'investissements et de ressources humaines (Institut de la méditerranée, 2010). Les territoires se positionnent, conséquemment, les uns par rapport aux autres et tentent d'attirer ces sources de compétitivité. Par ailleurs, l'ouverture des États aux investissements internationaux concurrentiels a fortement mobilisé un marketing territorial en tant qu'action collective de valorisation des territoires pour attirer des activités nouvelles sur ceux-ci, favoriser le développement des entreprises exerçant localement leurs activités et promouvoir une image de marque favorable (Texier & Valla, 1992).

Le débat autour d'une question incontournable à l'évaluation de la performance et de la dynamique territoriale et d'un enjeu clé pour les collectivités territoriales, incite à mener une réflexion sur les pays bordant la rive sud de la méditerranée. Leur ouverture à l'international constitue un défi reposant sur la mise en attractivité et en compétitivité de leurs territoires. S'inscrivant dans ce contexte, l'Algérie établit actuellement des relations commerciales privilégiées avec l'Union Européenne prioritairement et avec d'autres contrées. Cette situation accompagne les réformes de son appareil productif vers une économie de marché libre et concurrentielle (SNAT, 2025). Afin de trouver sa voie dans cette dynamique, l'Algérie est appelée à créer les conditions d'attractivité et de compétitivité territoriales que soutient notamment une mobilisation générale des acteurs économiques et sociaux. Cela passe par la recomposition des territoires en affirmant leurs capacités à produire de la richesse et à attirer les savoir-faire, les technologies et les investissements directs étrangers (IDE) qui les accompagnent (Journal officiel n° 61, 2010).

S'inscrire dans une stratégie d'attractivité et de compétitivité du territoire est l'objectif principal que se fixe cet évènement scientifique. Cela suppose de :

- Déterminer les indicateurs d'attractivité et de compétitivité d'un territoire ;
- Élaborer un diagnostic territorial exposant les potentiels (économiques, culturels, sociaux, environnementaux, etc.) d'un territoire et la façon dont ces potentialités sont mobilisées pour construire son image de marque ;
- S'interroger sur les conditions ainsi que les mécanismes à mettre en place pour réussir une stratégie d'attractivité et de compétitivité du territoire en s'appuyant sur ses dynamiques réelles et l'engagement de ses acteurs.

Axes proposés

Indicateurs d'attraction d'un territoire

- Évaluation des conditions et degrés d'attractivité (résidentielle, touristique, économique, industrielle, etc.) d'un territoire
- Diagnostic territorial et AUDIT urbains

Nouvelles formes de compétitivité

- Pôles de compétitivité, pôles d'attractivité et développement économique
- Politiques d'innovation : clusters et technopoles

Retour d'expérience dans le domaine de marketing territorial et d'image de marque

- Bonnes pratiques en termes de marketing sectoriel, d'image de marque et de démarches de marketing durables.

Transport, mobilité et territoires

- Déplacements au cœur de l'attractivité territoriale
- Transport et mobilité durables dans la ville

Gouvernance et développement des territoires

- Politiques publiques, investissements étrangers (IDE) et développement des territoires
- Territoires attractifs et jeux d'acteurs

Président d'honneur

Pr. BOURAS Ahmed, Recteur de l'Université de Constantine 3, Salah Boubnider.

Présidente de la Rencontre

Dr. MEBIROUK Hayet

Coordinatrices

Mme ACHERARD Sabrina

Mme SOUKI Habiba

Président du Comité Scientifique

Pr. DEKOUMI Djamel

Membres

- Pr. ABDALLAOUI Abdelkader (Réseau Avicenne, Paris, France)
- Pr. ARAB Nadia (Ecole d'Urbanisme de Paris, France)
- Pr. ATIK Mohammed (Univ. Agadir, Maroc)
- Pr. BENABBES Messadek (Univ. Biskra, Algérie)
- Pr. BENMISSI AHCEN (Univ. Constantine 3, Algérie)
- Pr. BOUKERZAZA Hosni (Univ. Constantine 1, Algérie)
- Pr. BRAHMIA Brahim (Univ. Constantine 3, Algérie)
- Pr. CHAPELON Laurent (Univ. Paul Valéry, Montpellier 3, France)
- Pr. CHERRAD Salah-Eddine (Univ. Constantine 1, Algérie)
- Pr. COTE Marc (Univ. Aix en Provence, France)
- Pr. DAHOU Zohra (Univ. Béchar, Algérie)

- Pr. DJEDID Abdelkader (Univ. Tlemcen, Algérie)
- Pr. GHODBANE Tarik (Univ. Oran 2, Algérie)
- Pr. GRECU Florina (Univ. Bucarest, Roumanie)
- Pr. GUERFIA Saddek, (Univ. Annaba, Algérie)
- Pr. MAROUF Nadir (Univ. Tlemcen, Algérie)
- Pr. MAZOUZ Said (Univ. Oum El-Bouaghi, Algérie)
- Pr. RAHAM Djamel (Centre de Recherche en Aménagement du Territoire)
- Pr. REDJEM Ali (Univ. M'sila, Algérie)
- Pr. REZAZ Med Abdessamed (USTHB, Alger, Algérie)
- Pr. SAHRAOUI Badia (Univ. Constantine 3, Algérie)
- Pr. SERRADJ Abdelaziz (Univ. Strasbourg, France)
- Pr. SOUIAH Sid Ahmed (Univ. Oran 2, Algérie)
- Dr. BENSEDIK Ali (ANAAT)
- Dr. BENYAHYIA Lamia (Univ. Batna, Algérie)
- Dr. BOUADAM Roukia (Univ. Constantine 3, Algérie)
- Dr. BOUZAHZAH Fouad (Univ. Constantine 3, Algérie)
- Dr. BRAGDI Salim (Univ. Constantine 3, Algérie)
- Dr. CHEOUAI Said (Univ. Oum El-Bouaghi, Algérie)
- Dr. DJEGHAR Aicha (Univ. Constantine 3, Algérie)
- Dr. HAMMA Walid (Univ. Tlemcen, Algérie)
- Dr. HAMOUDA Abida (Univ. Batna, Algérie)
- Dr. KEBBICHE Abdelhakim (Univ. Sétif 1, Algérie)
- Dr. LAMMOGLIA Adrien (Univ. Paul Valéry, Montpellier 3, France)
- Dr. MEBIROUK Hayet (Univ. Constantine 3, Algérie)
- Dr. MILI Mohammed (Univ. M'Sila, Algérie)
- Dr. SERRAB Chahrazed (United Nations Associations, New-York, USA)
- Dr. TELAIDJIA Djamel (Univ. Annaba, Algérie)

Président du comité d'organisation

Dr. BRAGDI Salim

Membres

- Dr. BOUARROUDJ Nedjoua (Univ. Constantine 3, Algérie)
- Dr. BOULAHIA Latifa (Univ. Constantine 3, Algérie)
- Dr. DEBBACHE Rabiaa (Univ. Constantine 3, Algérie)
- Dr. DRAA Abdallah (Univ. Constantine 3, Algérie)
- M. ABDELLATIF Mouloud (Univ. Constantine 3, Algérie)
- Mme ACHERARD Sabrina (Univ. Constantine 3, Algérie)
- M. AMIRECHE Toufik (Univ. Constantine 3, Algérie)
- M. BELBACHA Mohamed Lamine (Univ. Constantine 3, Algérie)
- Mme BELHANNACHI Souad (Univ. Constantine 3, Algérie)
- M. BENAZZOUZ Zineddine (Univ. Constantine 3, Algérie)
- Mme BENAMIRA Amina (Univ. Constantine 3, Algérie)
- Mme BENHAMMOUDA Linda (Univ. Constantine 3, Algérie)

- Melle BOUDCHICHE Ryma (Univ. Constantine 3, Algérie)
- Mme BOULAZREG Ibtissem (Univ. Constantine 3, Algérie)
- M. GHERRAS Hosni (Univ. Constantine 3, Algérie)
- M. KAOUA Karim (Univ. Constantine 3, Algérie)
- Mme KHETTACHE Wissem (Univ. Constantine 3, Algérie)
- Mme NAILI Inès (Univ. Constantine 3, Algérie)
- Mme REBBAH Inès (Univ. Constantine 3, Algérie)
- M. SADI Messaoud (Univ. Constantine 3, Algérie)
- Mme SOUKI Habiba (Univ. Constantine 3, Algérie)
- M. TAIB Lyes (Univ. Constantine 3, Algérie)
- M. ZELLA Brahim (Univ. Constantine 3, Algérie)
- M. ZGHILECHE Ali (Univ. Constantine 3, Algérie)
- Doctorants IGTU et UC3

Conditions de soumission

- Langues de la Rencontre : **Arabe – Français - Anglais.**
- La soumission doit comporter :
 - Le(s) nom(s) de l'auteur(s), le grade, la structure de rattachement et l'adresse électronique
 - Un titre, (Police Times New Roman, 12, en gras)
 - Un résumé de 300 mots (Police Times New Roman, 12, interligne simple) incluant
 - La problématique ainsi que la méthodologie de recherche,
 - 04-06 mots clés,
 - une bibliographie sommaire.
- Les propositions d'intervention avec la fiche d'inscription ci-jointe, devront être envoyées aux deux adresses électroniques suivantes :
« riact.igtu.cne3.2020@gmail.com » ; « rencontre.UC3@gmail.com »

Dates importantes

- Réception des propositions de résumés : 20 octobre 2019
- Notification d'acceptation des propositions aux auteurs : 20 décembre 2019
- Confirmation de la participation : Avant le 10 janvier 2020
- Réception du texte intégral des communications : 20 janvier 2020
- Notification d'acceptation des textes définitifs : 20 février 2020
- Dernier délai de paiement des frais de participation : (à préciser)
- Dates de la rencontre : 13 et 14 avril 2020